Le Soir
PANORAMA

LETTRE DE PROVINCE

Les nouvelles marges de manœuvres de Bouteflika

En dépit du rapport accablant de la Cnisel, les jeux sont faits et rien ne va changer dans la configuration de cette 7e législative. C'est ce que devait souhaiter le pouvoir dont il vient de l'obtenir de cet aréopage de Ponce Pilate. Explicitement, de quoi s'agit-il en l'occurrence ? Eh bien celui d'aller dans le sens de la contestation des recalés mais en se gardant de bien l'exprimer à temps, c'est-à-dire avant la forclusion des procédures. Le Conseil constitutionnel étant passé par là, voici donc un aveu inutile sauf pour le chef de l'Etat qui pourra alors tirer un profit indéniable de l'affaiblissement précoce de l'image d'un Parlement officiellement mal élu.

Sans être certain que ce timing ait été par avance planifié, ce dont par contre est sûr, c'est le retard trouble des superviseurs à rendre leurs avis et les faux scrupules qu'ils avaient mis dans leurs énoncés. Or, cela ne ressemble-t-il pas à une forme de convergence tactique destinée à démonétiser les succès des urnes et de fait à affranchir un peu plus le chef de l'Etat de tous les formalismes lorsqu'il se décidera à redistribuer les rôles et les fonctions ?

Autrement dit, loin de lui procurer du souci, le rapport circonstancié relatif au déroulement du vote du 10 mai, lui fournirait le prétexte idéal pour redéployer sa traditionnelle méthode en direction de l'institution législative. A partir d'une légitimité sujette à caution, il exigera, en effet, de cette dernière qu'elle obtempère comme les précédentes et dans le même temps il pourra ignorer la factice représentativité dans le dosage de son nouvel Exécutif. Coup double pour le chef de l'Etat qui, à la fois, bénéficie de l'indulgence des observateurs internationaux et dans le même temps reçoit en guise d'ultime dot une Assemblée dont la docilité sera manifeste. Globalement, le récent renouvellement électoral préfigure le cheminement futur de la transition promise.

Tout au moins en termes de climat, Bouteflika est presque rassuré que les réformes qu'il voudra orchestrer aboutiront grâce à cette chambre d'enregistrement mais qu'il lui faudra par contre se pencher sur le front social où l'hostilité à son régime est toujours patente. La plupart des instances chargées d'analyser la situation morale du pays aboutissent aux mêmes conclusions. Désastreuses, celles-ci mettent en cause subtilement la gouvernance et ces dérives mais évitent par euphémisme (ou peut-être crainte du crime de lèse-majesté !) de l'imputer à celui qui dirige l'Etat depuis 13 années. Ainsi, autant il a pu se révéler comme un redoutable manœuvrier en politique capable, en toutes circonstances, de retourner en sa faveur les situations les plus délicates de même qu'il a pu neutraliser la totalité des institutions nationales, autant on ne lui connaît guère de grandes visions économiques et de postures claires dans le management de l'Etat. C'est justement sur ce dernier versant de ses responsabilités qu'il a été le plus critiqué. Que justement les analystes passent au scanner les échecs notoires dans le domaine de la gestion de l'Etat en se contentant de désigner la médiocrité supposée des grands commis n'est pas seulement un injuste procès mais bel et bien un demi-mensonge.

Car personne n'ignore que pas une seule équipe gouvernementale qui soit passée n'avait d'autonomie de décision. Suspendues aux humeurs changeantes d'El Mouradia, elles ont été toutes réduites aux tâches subalternes dont les cohérences ont rarement été évidentes. Or sur le long terme (13 ans), cela a un coût dispendieux financièrement et tout à fait amoral par son impact sur la défiance de la société. En voyant s'ouvrir devant lui le bon corridor politique afin de réaliser un sans-faute pour légiférer au pas de charge, le chef de l'Etat est, par contre, dans l'impasse totale s'agissant d'une intendance en panne. En effet, s'il tarde tant à nommer un gouvernement, c'est que lui-même est en butte à un déficit de vision pour l'avenir à court terme (2014). Avant de se demander «avec qui faire ?», il doit sûrement s'interroger sur son «que faire ?», tant il est vrai pour sa gouverne que le fameux mythe du «programme présidentiel» prend eau de toutes parts. Même dans le cercle restreint de ses exécutants, l'on peine à le décliner clairement et avec conviction.

Fait de bric et de broc et caractérisé par une absence permanente de fil conducteur, n'a-t-il pas consisté, grâce à la bénédiction pétrolière, à acheter de fausses paix sociales par la distribution rentière ? De la même façon, les projets des grands travaux de modernisation des infrastructures n'ont-ils pas donné lieu à l'exacerbation de la corruption par les surcoûts imaginaires et cela faute d'encadrement rigoureux du contrôle ?

Dans l'opinion, bien plus perspicace qu'on ne le croit, s'est déjà forgée la conviction que les biens publics sont de moins en moins à l'abri de la prédation. D'un quinquennat à un autre et d'un gouvernement revu et corrigé au suivant, la société observe et se désole ensuite que le sommet de l'Etat reconduise les mêmes schémas de gestion et par voie de conséquence récidive dans les mêmes péchés. Seul face à l'équation d'un gouvernement de la dernière chance, le président de la République est désormais tenu de redonner du sens à ce relais cardinal de l'Etat et ne plus se satisfaire des chaises musicales qu'il affectionnait tant. C'est sur cette dernière délibération que l'on saura à peu près comment veut-il préparer sa sortie de la scène.

B. H.

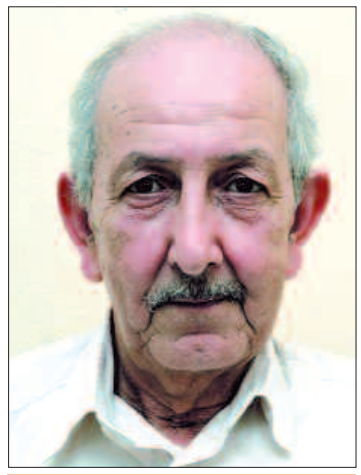

Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com
hlaalam@gmail.com

Comment il disait déjà ? Pratiques staliniennes, c'est ça ?

Purges au sein du FFS. Deux nouvelles têtes viennent de tomber :

Panasonic et Phillips !

J'ai le souvenir encore là, encore très précis, encore vivace même des critiques formulées par le FFS, notamment par son leader et ses concessionnaires-fax agréés à Alger décrivant d'autres formations politiques, entre autres le RCD sous les traits de créatures du DRS, les taxant au passage d'officines aux pratiques staliniennes. Aujourd'hui, vu de l'extérieur, de manière artistiquement sereine parce que distanciée, la Maison FFS donne d'elle une image très particulière. Un mélange d'officines aux sous-sols pas très éclairés et un commandement qui n'a rien à envier à l'autoritarisme des services, ces derniers ayant pour eux, à leur décharge, le label «militaire» justifiant à la limite une gestion ultra-dirigiste et disciplinée. Dans n'importe quelle armée du monde, services compris, le personnel peut être radié, expurgé sans que cela ne soulève scandale. Pas dans un parti politique. Et pas n'importe quel parti ! Le FFS a de tout temps fait des pratiques démocratiques son credo. Aujourd'hui, il vire sur un coup de fil ses «têtes» autrefois couronnées et adoubées. Sur simple lettre, par feuille 21/27, des membres éminents sont désignés à la purge, à la guillotine politique. Même Staline, du temps de sa toute puissance, organisait des procès, certes folkloriques, mais il les organisait malgré tout et en consignait les sentences. On peut ainsi aujourd'hui consulter dans les archives les minutes du procès de Trotski. Pour qu'il n'y ait pas de méprise, je l'écris ici, noir sur fond bleu : Aït Ahmed a le droit de virer qui il veut, à partir du moment où à l'intérieur de son parti, des personnes douées de raison, dotées de cerveaux et de capacité de réflexion acceptent sans contrainte spéciale ce mode de fonctionnement assez surprenant, celui de la purge à distance, de la liquidation par porteur. Ces personnes sont libres, majeures et vaccinées ! Que cela ne leur pose pas de problème particulier d'être aujourd'hui les purgeurs de leurs anciens compagnons de route, en attendant d'être purgés à leur tour lors des prochaines communales ou de toutes autres élections à laquelle le FFS participera, Allah Ou Ma Barek ! Tant mieux ! C'est un machin interne à eux. Et je m'interdis de chez interdit de juger ce mode de gestion. Par contre, et là, c'est du ressort de la vie politique publique, celle sur laquelle tout citoyen censé peut porter un regard, un jugement, une appréciation, désormais, le FFS, direction et purgeurs locaux compris, ne pourra plus décemment reprocher aux autres les pratiques occultes du DRS, la militarisation de la vie partisane ou les dérives staliniennes. Ça, Allah Ghaleb, c'est un patrimoine, un code génétique, un pedigree que le FFS partage «dorénaprésent» avec le régime. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.